

5.12. TD New-York, 2 mars 1994, Dégradation de la situation au Rwanda

OBJET : RWANDA

Déclassifié

REFERENCE : TD DFRA NEW YORK NR 930

RESUME : LE SECRETARIAT ET LES ETATS-UNIS SONT EXTREMEMENT PREOCCUPES DE LA DEGRADATION AU RWANDA.

X X X

✱ 1. A L'OCCASION DES RENCONTRES BILATERALES QUE J'AI EUES AUJOURD'HUI AVEC LES AMERICAINS, CEUX-CI M'ONT FAIT PART DE LEURS PREOCCUPATIONS SUR LA SITUATION AU RWANDA. ILS M'ONT RAPPELE QUE LA MINUAR AVAIT ETE CREEE SOUS LA CONDITION FORTE QUE LES PARTIES COOPERERAIENT EN VUE DE L'INSTALLATION DES INSTITUTIONS PROVISOIRES. FORCE ETAIT DE CONSTATER QUE SUR CE POINT ON ETAIT DANS L'IMPASSE. IL FAUDRAIT DONC ENVISAGER LE RETRAIT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES SI AUCUN PROGRES N'ETAIT REALISE DANS L'APPLICATION DE L'ACCORD DE PAIX D'ARUSHA.

2. UN DE MES COLLABORATEURS A PRIS CONTACT AUJOURD'HUI AVEC M. ANNABI QUI A EXPRIME LES MEMES PREOCCUPATIONS. AU SECRETARIAT, ON CONSTATAIT QUE LE PRESIDENT RWANDAIS SABOTAIT SYSTEMATIQUEMENT LES INITIATIVES DESTINEES A FAVORISER L'EMERGENCE D'UN CONSENSUS. LE COMPROMIS DU 10 FEVRIER DERNIER RESTAIT AUX YEUX DU REPRESENTANT SPECIAL A KIGALI UNE BASE PARFAITEMENT VALABLE POUR REPRENDRE LES DISCUSSIONS. IL ETAIT MEME PROBABLE QUE CELUI-CI AURAIT PU PERMETTRE L'INSTALLATION DES INSTITUTIONS PROVISOIRES SI LE PRESIDENT HABYARIMANA N'AVAIT PAS LANCE D'INITIATIVE SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE DE BONNE CONDUITE. CETTE ATTITUDE N'EN AVAIT PAS MOINS FAVORISE LE DURCISSEMENT DU FPR QUI, SELON LES INFORMATIONS RECUES PAR LE SECRETARIAT AUJOURD'HUI, AVAIT QUITTE LA CAPITALE RWANDAISE. LA SITUATION ETAIT DONC EXTREMEMENT PREOCCUPANTE MEME SI LES RUMEURS DE PREPARATIFS MILITAIRES DU FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS (CF MON TD CITE EN REFERENCE) N'AVAIENT PAS ETE CONFIRMEES.

M. ANNABI A AJOUTE QUE LE REPRESENTANT SPECIAL AVAIT ETE AVERTI PAR LE PRESIDENT RWANDAIS LUI-MEME QUE SA SECURITE N'ETAIT PLUS TOTALEMENT ASSUREE. CET AVERTISSEMENT ETAIT TRES INQUIETANT. IL FAUDRAIT LE MOMENT

VENU RAPPELER AUX AUTORITES RWANDAISES QU'ELLES ETAIENT RESPONSABLES DE LA SECURITE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES AU RWANDA. SI ON EN VENAIT A COMMETTRE DES ATTENTATS CONTRE CEUX-CI, IL NE FAISAIT AUCUN DOUTE QU'UN RETRAIT S'AVERERAIT NECESSAIRE. CECI ETAIT ~~DE~~ D'AUTANT PLUS DOMMAGE QU'AU 1ER MARS 2300 HOMMES AVAIENT ETE DEPLOYES (2186 MILITAIRES ET 314 OBSERVATEURS) SUR LES 2500 QUI POUVAIENT L'ETRE.

NOTRE INTERLOCUTEUR A CONCLU SON PROPOS EN SOUHAITANT QUE LE CONSEIL DE SECURITE UTILISE, LORSQU'IL SERAIT SAISI A NOUVEAU DE LA QUESTION RWANDAISE, UN LANGAGE DE GRANDE FERMETE A L'ENDROIT DES PARTIES AINSI QU'IL EN AVAIT ETE DANS LE CAS DU LIBERIA.

3. L'AMBASSADEUR DU RWANDA, SE REFERANT AUX PROPOS TENUS HIER PAR SON MINISTRE (MON TD PRECITE), COMPTE DE SON COTE APPELER L'ATENTION DU CONSEIL SUR L'ATTITUDE DU FRP./.

MERIMEE

5. 12

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES